MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION No 1RH1787S1 **PRODUIT SOCIETE TITULAIRE** ISOSIGN SANCY ZA du Monay - CS 40047 Nature du produit 71210 Saint Eusèbe FRANCE Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : 8 °C T° maxi : 40 °C Hygrométrie maxi: 85 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES:

PRODUIT: Dosage humide

Produit de base **SAUPOUDRAGE:**

400 g/m² Mélange Saupoudré (- G 425 125 AC13 - POTTERS)

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES:

T° air: 15 °C T° sol: 25 °C TEMPS DE SECHAGE: 25 min Hygrométrie: 66 % Vent: 15 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Masse Volumique Bille Anneau Produit Teneur en cendres Extrait sec Produit de base 1.63 g/ml 39.5 % 73.3 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE: N2 Chaussée PROVINCE>PARIS 16.28 Année Trafic (véh/j) OISE 15.36

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en: 2021 - R304 PMT: 0.93 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT:

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit Rl (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT	Visibilité de jour			
Nb de passages de roues			Chromaticité		Qd	
			(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)	
Exigences :	150	0.45	Blanc		100	
Etat neuf	322	0.49	0.3299	0.3466	200	
(P1) 50000	250	0.45	0.3300	0.3470	109	
(P2) 100000	242	0.47	0.3294	0.3467	116	
(P3) 200000	228	0.51	0.3270	0.3442	116	
(P4) 500000	160	0.48	0.3237	0.3415	122	
(P5) 1000000	135*	0.50	0.3244	0.3422	108	(*) hors norm
(P4) 500000	Classe R3	Classe S1	1		Classe Q2	

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS Fiche établie par le CEREMA - Dier NP

2021

645 g/m²

Dosage utile

6895

18

D. DUROT

Le 14/02/2023

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCOUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005 Siège social: 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

> tél: +33 (0)1 40 08 17 00 - fax: +33 (0)1 40 08 00 30 - mel: contact@ascquer.fr - site: www.ascquer.fr APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140